

24 juin 2022 -16:15

Appartient à Conseil des ministres du 24 juin 2022

## Renforcement de la transparence dans le cadre du deuxième pilier de pension

Sur proposition du ministre des Indépendants David Clarinval et de la ministre des Pensions Karine Lalieux, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi modifiant diverses dispositions en vue de renforcer la transparence dans le cadre du deuxième pilier de pension.

L'avant-projet de loi vise à accroître la transparence dans le cadre du deuxième pilier de pension, tant en ce qui concerne les informations que les affiliés reçoivent de leur employeur ou de leur organisme de pension que les informations qu'ils peuvent consulter sur *mypension.be* au sujet de leur pension complémentaire. L'objectif est de fournir des informations de qualité aux citoyens afin de leur offrir une idée plus claire de la pension complémentaire à laquelle ils peuvent s'attendre à l'avenir et d'accroître ainsi la confiance dans le deuxième pilier et le système de pension en général.

L'avant-projet de loi prévoit notamment l'incorporation des règles d'information de la directive IORP II dans la législation sociale sur les pensions complémentaires afin que les mêmes normes s'appliquent désormais à tous les régimes de pension complémentaire.

Les coûts administratifs sont par ailleurs réduits, en renforçant le rôle de Sigedis et de *mypension.be* dans la gestion. En outre, un certain nombre d'obligations d'information sont supprimées ou simplifiées.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique, chargé du Commerce extérieur  
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 69 79  
<https://clarinval.belgium.be>  
[info@clarinval.belgium.be](mailto:info@clarinval.belgium.be)

Julien Barreau  
Porte-parole (FR)  
[julien.barreau@clarinval.belgium.be](mailto:julien.barreau@clarinval.belgium.be)

Jonas Clottemans  
Porte-parole (NL)  
+32 474 40 63 35  
[jonas.clottemans@clarinval.belgium.be](mailto:jonas.clottemans@clarinval.belgium.be)

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris  
Avenue de la Toison d'or, 87  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 64 84  
<https://lalieux.belgium.be>  
[info@lalieux.fed.be](mailto:info@lalieux.fed.be)

Delphine Van Bladel  
Porte-parole (FR)  
+32 476 60 02 61  
[delphine.vanbladel@lalieux.fed.be](mailto:delphine.vanbladel@lalieux.fed.be)

Jurgen Masure  
Porte-parole (NL)  
+32 479 27 68 64  
[jurgen.masure@lalieux.fed.be](mailto:jurgen.masure@lalieux.fed.be)